



Informations

A compter de l'année sportive **2023** (*débutant le 1^{er} septembre 2022*), il y aura deux licences FFT qui permettront de pouvoir participer à des compétitions de **PADEL** :

- La Licence **PADEL**
- La Licence Multi-Raquettes, qui permet de jouer au Tennis, **PADEL**, Beach Tennis et Courte Paume, en Compétition.

Sous réserve naturellement, dans les deux cas, que la Licence comporte la mention « Compétition Autorisée ».